

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONT-L'ÉTROIT
Séance du mardi 26 août 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt six août, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni régulièrement convoqué en date du 19/08/2014.

La séance a été publique et s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques TAVERNIER, Maire, avec l'ordre du jour suivant :

- Approbation du compte rendu de la séance du 09 août 2014 ;
- Association Foncière : Remplacement des membres désignés par le conseil municipal et ne remplissant plus les conditions ;
- Prolongation du délai d'exploitation de la coupe 20 par les affouagistes ;
- Tâches réalisées ponctuellement par les élus ;
- Plan d'aménagement forestier (20h30) ;
- Questions diverses.

Présents : Mmes et MM. BARTH Nicole, COURTOIS Sylvain, GEORGE Bénédicte, HILAIRE Jean-Paul, MAURY Claudine, PICHANCOURT Fabienne, ROUSSEL Michel, TAVERNIER Jean-Jacques et TISSERANT Alain

Absent excusé : GEORGE Pascal qui a donné procuration à Mme GEORGE Bénédicte.

Absent : LUZI Domenico

Invité : MM. COUTOT Jean-Pierre et LAURENCON Stéphane (ONF) arrivés à 20h30

Secrétaire de séance : COURTOIS Sylvain

Approbation du compte rendu de la séance du 09/08/2014

Lecture du compte-rendu de la séance du 09 août 2014 a été faite par M. le Maire. Aucune observation n'ayant été formulée, celui-ci est :

Adopté par 10 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention ».

Association Foncière : Remplacement des membres désignés par le conseil municipal et ne remplissant plus les conditions

M. le Maire informe les élus de la nécessité de désigner 2 nouveaux membres au bureau de l'association foncière de MONT-L'ÉTROIT. L'un en remplacement de Mme DONADEI Jacqueline, décédée, l'autre en remplacement de M. Jean-François SIEVERS qui a fait part de sa démission du bureau, au vu de son état de santé.

M. le Maire propose les noms de Mme Aline SIEVERS et de M. Gilbert HABEMONT qui tous deux contactés, ont répondu affirmativement pour faire partie du bureau de l'A.F.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

✚ Désigne les 2 propriétaires suivants :

- Mme Aline SIEVERS
- M. Gilbert HABEMONT

Adopté par 10 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention »

Exploitation de la coupe affouagère 2013-2014

Le Maire expose à l'assemblée les conditions climatiques particulières de ce début de 2^{ème} semestre 2014 qui rendent difficiles l'exploitation par les affouagistes de la coupe 20.

M. le Maire propose de prolonger le délai d'exploitation, fixé au 15 septembre 2014, pour le porter au 15 octobre 2014 (inclus).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

- ✚ Décide de fixer le délai d'exploitation de la coupe 20 au 15 octobre 2014 (inclus), l'enlèvement du bois en résultant étant à réaliser hors de la Forêt Communale pour cette date là :

Adopté par 10 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention »

Tâches réalisées ponctuellement par les élus municipaux

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la destination à donner au bois (environ un demi-stère) tronçonné, en urgence, par M. Michel ROUSSEL, à l'occasion du dégagement du chemin menant au captage « En BonPré ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

- ✚ Décide d'attribuer cette faible quantité de bois à M. Michel ROUSSEL

Adopté par 8 voix « pour », 0 voix « contre » et 1 « abstention »

NB : M. Michel ROUSSEL n'a pas pris part au vote.

Le Maire informe qu'à l'avenir, toute destination de produits résultant de travaux ponctuellement réalisés en urgence par les élus municipaux, sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

Plan d'aménagement forestier

M. le Maire informe de la présentation faite le 23 juillet dernier, en présence des membres de la Commission Bois et Forêt, par M. COUTOT, du Plan d'Aménagement de la forêt sur 20 ans. Toutes les explications techniques ont été fournies ce jour là, un complément d'information étant néanmoins demandé sur le chiffrage des mesures envisagées.

Invité, ce jour, à la réunion du Conseil Municipal, M. COUTOT à présenté à nouveau le Plan d'Aménagement puis a apporté les éléments complémentaires demandés permettant ainsi la prise de décision en toute connaissance de cause.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

✚ Décide d'approuver le Plan d'Aménagement Forestier présenté par les Services de l'O.N.F

Adopté par 10 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention »

Questions diverses

~ Le Maire informe les Conseillers Municipaux que Mme Nadège GIGOUT (adjointe administrative 1^{ère} classe, en disponibilité) sera recrutée pour le poste de Secrétaire de Mairie, à compter du 1^{er} Octobre 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45